
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVIII • 2020



VANNES ET SON PAYS L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

La révolte du collège de Vannes en 1815

« L'insurrection

Pendant les Cent-Jours, dans la terre du royalisme, apparaît une armée d'enfants : les vieux avaient vingt ans, les jeunes en avaient quinze. Tout ce qui se trouvait entre ces deux âges, parmi les élèves du collège de Vannes, échangea ce que l'on peut posséder au collège de quelque valeur contre des armes, et courut au combat. Quinze ou vingt élèves furent tués. Les mères apprirent le danger en apprenant la mort et la gloire ».

CHATEAUBRIAND, René de, *Mémoires d'outre-tombe...*

La période des Cent-Jours et le rétablissement de l'Empire conduisent à une révolte originale, rare en France par son ampleur : celle de 2 à 300 collégiens partis « au bocage » guerroyer et participer à une « petite chouannerie » fort romantique en apparence, aventure qui se termine, certes, de manière heureuse, mais laisse des traces profondes pour une partie des élèves, d'une part, pour l'institution scolaire elle-même, de l'autre.

Cette petite chouannerie, jadis étudiée par Roger Grand¹, a été plus récemment revisitée par Aurélien Lignereux², qui nuance quelque peu une approche qui veut gommer les spécificités de 1815 en l'intégrant dans un long cycle de révoltes s'étendant de 1793 à 1832, quitte à qualifier 1815 de « pâle réplique de 1793 ». Juste appréciation quant à la baisse significative de la violence observable entre les deux camps, mais formule qui minimise la prise de conscience de la société, l'apaisement synonyme d'un certain respect des idées de l'adversaire, l'attitude attentiste du clergé, dans son ensemble, et « l'ouverture des esprits à l'idée nationale », toutes

1. GRAND, Roger, « La chouannerie de 1815 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXI, 1940, p. 3-272.

2. LIGNEREUX, Aurélien, *Chouans et Vendéens contre l'Empire. 1815, l'autre guerre des Cent-Jours*, Paris, Vendémiaire, 2015, 379 p.

choses mises en évidence par Aurélien Lignereux et qui représentent à l'évidence les caractères propres de cette guerre civile qui, paradoxalement, exclut la haine.

L'étude de cette révolte doit prendre pleinement en compte le contexte religieux très bien analysé par Claude Langlois dans sa thèse éditée en 1974³, notamment la reconstruction d'un encadrement paroissial, la remise en place d'une formation en séminaire et l'urgence à former des prêtres aptes à redresser une situation devenue problématique, prêtres souvent issus d'ailleurs de ce collège de Vannes dont ils forment l'ossature, la colonne vertébrale en quelque sorte.

Nous présenterons d'abord le collège et la ville de Vannes en 1815, à la veille du conflit, les tensions existant déjà entre élèves et autorités. Puis, en une seconde partie, nous nous attacherons à comprendre qui sont vraiment les élèves du collège (âge, origines, manière de vivre, effectifs) et quelle est la place du collège dans la ville et, enfin, dans une troisième partie, nous évoquerons les événements qui ont vu les élèves partir en guerre, puis les principales phases des combats : si le retour des Bourbons au pouvoir en juin 1815 a certes des retombées positives pour certains élèves qui se sont distingués lors des combats, comment le collège en tant qu'institution a-t-il traversé ces épreuves ? A-t-il ensuite bénéficié de la geste courageuse des élèves confiés à sa charge ?

Nous nous appuyerons sur des sources particulièrement riches et diversifiées : mémoires, correspondances, documents administratifs conservés dans les archives publiques, familiales, diocésaines, qui contribuent à éclairer ce sujet sous des angles différents, même si demeurent bien des zones d'ombre. Sur cette page héroïque, immortalisée par Brizeux⁴, Chateaubriand ou La Villemarqué⁵, nous avons la chance de disposer du récit de deux protagonistes, Joseph Bainvel⁶ et Alexis-François Rio⁷, qui apportent leurs témoignages trente ans après les faits.

3. LANGLOIS, Claude, *Le diocèse de Vannes au XIX^e siècle. 1800-1830*, Paris, Klincksieck / Publications de l'Université de Haute-Bretagne et de l'Institut armoricain de recherche historique de Rennes, 1974, 629 p.

4. BRIZEUX, Auguste, *Histoires poétiques. Les écoliers de Vannes*, Victor Lelou éd., 1855, 250 p.

5. LA VILLEMARQUÉ, Hersart de, *Barzaz Breiz*, Paris, Éd. Charpentier, 1839.

6. BAINVEL, Pierre-Marie Joseph, *Souvenirs d'un écolier en 1815, épisode de 1815*, Paris, Pillet fils aîné, 1846, réédité en 1874. Né à Vannes en 1792, fils de Vincent Paul Bainvel, d'Arradon, instituteur et maître d'une des classes élémentaires du collège, et de Marie Mahéo. Lieutenant des révoltés en 1815, officier dans la légion de gendarmerie du Morbihan ensuite, il retourne à l'état ecclésiastique et meurt curé de Sèvres en 1871. Il ne faut pas le confondre avec Joseph Benvel, de Plougoumelen, également collégien. Se fait souvent appeler Joseph Bainvel en souvenir de son frère Joseph, mort à l'âge de 9 ans. Nom indistinctement écrit Benvel ou Bainvel.

7. RIO, Alexis-François, *La petite chouannerie ou Histoire d'un collège breton sous l'empire*, Paris, Fulgence, 1842, 249 p., réédité en 1881. Né le 20 mai 1797 à Port-Louis d'un père marin, né à Landaul. Il est élève du collège de Vannes de 1811 à 1816. Sous-lieutenant de la compagnie des collégiens révoltés, il revient au collège un temps comme professeur, puis suit une carrière politique à Paris et à l'étranger. Il est décédé en 1874.

Le collège et la ville en 1815

Un contexte bien particulier

À la fin de l'Empire, l'acceptation du régime dans le Morbihan, d'une manière générale, et à Vannes, en particulier, est en grande partie mise à mal du fait de l'état de guerre et d'une conscription de plus en plus honnie ainsi que de la dégradation des relations avec le Saint-Siège, sur fond de guerre d'Espagne, terre d'asile de nombreux prêtres réfractaires, de blocus maritime par la Marine britannique et de la crise économique qui s'ensuit. Pour Rio, « on peut dire qu'à dater de 1809, il y eut rupture entre l'élite des populations bretonnes et le gouvernement impérial⁸ ». Dans son étude qui ne se borne pas à l'année 1812, malgré son titre, Jean-Joseph Mauricet⁹ analyse bien la lente mais réelle dégradation des relations entre la plus grande partie de la société et le régime impérial, d'autant que l'évêque de Vannes, M^{gr} de Beausset¹⁰, affiche nettement son opposition à la politique d'intimidation menée contre le pape Pie VII et a publiquement refusé de célébrer un *Te Deum* en l'honneur du rétablissement de l'empire fin mars 1815.

Au cœur de la ville, la préfecture, située dans le château de la Motte, proche de la cathédrale, représente le pouvoir napoléonien, d'autant que le comte Jullien est revenu reprendre le fauteuil qui était sien depuis 1801. À l'annonce de l'entrée de Napoléon dans Paris connue à Vannes le 22 mars, le secrétaire général, Joseph-Marie de Savignac, et le préfet Jacques Étienne de Floirac, avec son épouse et deux domestiques, demande des passeports pour Poitiers et Nantes le 27 et le 28 mars¹¹. Vincent Boullé, secrétaire général de la préfecture depuis le 5 mai 1800, et resté en fonction au retour de Louis XVIII, cède, le 11 avril, son poste à son neveu Germain qui cumule alors ce poste avec celui de sous-préfet de Vannes. Desbordes est chef du bureau « Police et municipalités » de la préfecture avec le sous-chef Raguédal... mais à Vannes, c'est un ancien officier des douanes, Louis-François Le Moine, âgé de 38 ans, qui assume les fonctions de commissaire de police depuis le 29 septembre 1809 : lui non plus n'a pas changé de fonction lors du retour de la royauté. Pas de chasse aux sorcières, la transition se fait lentement, même dans le conseil municipal

8. RIO, Alexis-François, *La petite chouannerie...*, *op. cit.*

9. MAURICET, Jean-Joseph, « Le collège de Vannes en 1812. Souvenirs d'un vieux collégien », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1876, p. 42-50. Jean-Joseph Mauricet est né le 23 mai 1799 à Port-Louis ; il était en classe de rhétorique en 1812.

10. M^{gr} de Beausset-Roquefort, né à Béziers le 31 décembre 1757, nommé évêque de Vannes le 19 novembre 1807, installé seulement le 9 septembre 1808. Il s'oppose à l'empereur lors du concile de 1811 en ne signant pas le texte final. Fouché tente de le faire démissionner pendant les Cent-Jours, sans succès ! Il meurt en 1819.

11. Arch. dép. Morbihan, T 130, 28 mars 1815, « [...]le sous-préfet [...] a pris des passeports pour aller à Poitiers ».

qui perd ses notables royalistes les plus marqués pour retrouver de manière logique des familles liées à l'Empire et à ses acquis : Delamarzelle, nommé maire, les magistrats Bachelot ou Huchet, les notaires Jollivet, Glais, Le Claire et Goujeon fils, de nombreux négociants : Guillemet, Magré, Houdiart, Béluze, Champagne Aîné ou Chauffier père, souvent liés d'ailleurs à la franc-maçonnerie.

Vannes devient une « ville forte », même si la guerre n'est pas encore réelle : c'est le décret de conscription du 10 avril, publié à Paris le 11 et connu à Vannes le 16, qui donne à la situation locale une dimension dramatique¹². Un régiment d'infanterie, le 67^e, loge dans plusieurs bâtiments notamment conventuels, et il est difficile de savoir si l'administration a rendu au collège l'usage de sa chapelle Saint-Yves, encore occupée en novembre 1812 par du matériel militaire. Il est fort possible d'ailleurs que la tour observatoire astronomique du collège serve, comme en 1799¹³, de moyen de communication optique avec le clocher de Sarzeau, au moyen de lunettes afin de connaître les mouvements de la flotte anglaise tenant la mer, et ses éventuelles tentatives de débarquement. En théorie, Vannes communique indirectement avec Paris par des relais, les tours Chappe implantées tous les 10 à 15 kilomètres sur une ligne Paris-Brest en passant par le Mont-Saint-Michel, d'une part, et une ligne passant par Rennes et se terminant à Nantes, mais les informations attestant de son bon fonctionnement manquent¹⁴. Ces messages codés ne concernent que des informations militaires, ne circulent que durant la journée et en théorie permettent de transmettre un message chiffré en moins d'une heure entre Paris et Brest.

12. *Ibid.*, 1 M POL 31 19 avril 1815, lettre du préfet Jullien au ministre de l'Intérieur : « Depuis trois jours l'agitation s'est accrue avec une rapidité extraordinaire et surprenante... ».

13. KERVILER, Vincent Pocard de, *Journal d'un notable vannetais à la fin de l'Ancien Régime, 1758-1800, Amis de Vannes*, hors-série n° 5, supplément du bulletin, 2014. À la date du 1^{er} décembre 1799 : « Les Anglais ont débarqué sur la côte de Pen-Lan des armes et des munitions en quantité considérable, que les chouans ont dirigé sur Plaudren. Le général Harty est parti avec les artilleurs de marine pour aviser le canon, et il est rentré hier soir après un vif combat près de la tour d'Elven, mais il n'a réussi à rien prendre, et les Anglais sont toujours mouillés sous Houat : on les voit, m'a-t-on assuré, de la tour du collège. » Le 27 août 1800, le préfet remercie un professeur de physique du collège : « pour vous faire remettre la lunette que vous avez cédée au commandant de la place, pour être employée à Sarzeau à observer les mouvements des flottes ennemies parce qu'après l'ordre que j'ai donné pour faire monter à la préfecture celle qui était placée Sur la tour de l'école, vous vous trouveriez sans instrument de cette espèce [...]. » L'usage est confirmé le 5 décembre 1803 encore lorsque le préfet à nouveau dans un état de dépenses dues à la mairie de Vannes précise : « Pour réparations faites à la tour du collège destinée à répéter les signaux... ».

14. Comment interpréter le message du sous-préfet de Saint-Malo reçu le 19 avril 1815 par la préfecture de Vannes : « Je vous adresse copie de la dépêche télégraphique que je viens de recevoir à l'instant de Son Excellence Monsieur le Ministre de la police... » ? Arch. dép. Morbihan, 1 M POL 31.

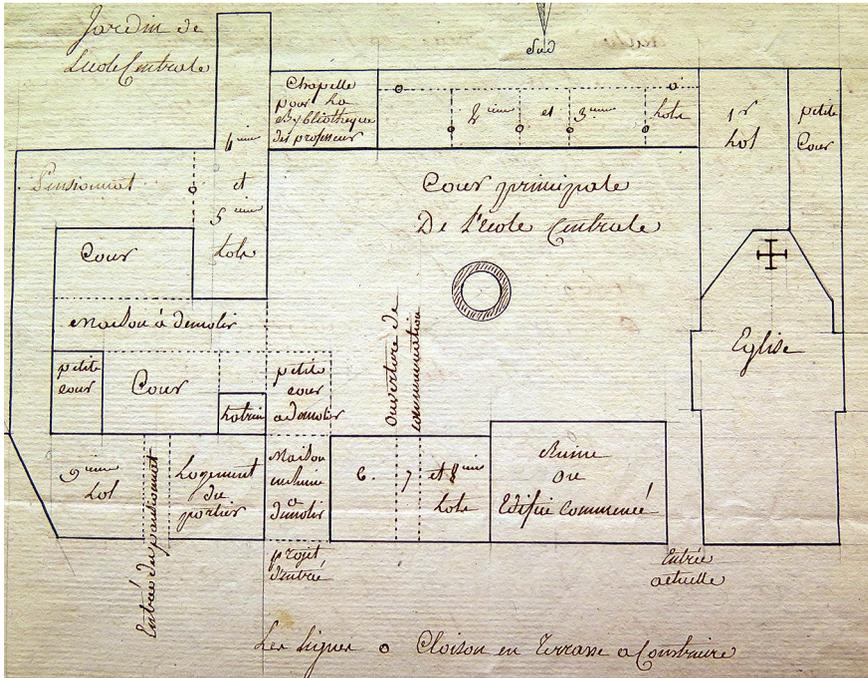


Figure 1 – Plan du collège de Vannes (Arch. dép. Morbihan, L 821, non daté [ca. 1800])

De forts détachements de gendarmerie sont également présents et casernés au couvent des Jacobins, rue du Roulage et au quartier Saint-Patern, dans des bâtiments proches¹⁵. De fait, il demeure délicat de savoir qui dirige réellement, du préfet Jullien ou du général Rousseau, en résidence à Vannes, qui commande la brigade du Morbihan et a autorité sur la garnison, l'essentiel des décisions politiques ayant des conséquences militaires. Le 3 juin 1815, un simple chef de bataillon comme Bellanger donne d'ailleurs quasiment des ordres au maire de Vannes, responsable de la délivrance des passeports intérieurs :

« j'ai l'honneur de vous prévenir que l'on doit mettre la plus grande circonspection dans la distribution des pasports que l'on délivre journellement à la mairie, surtout de n'en pas délivrer à des hommes suspects et particulièrement à aucun ex-noble sans en avoir conféré avec moi. »

Ce qui sous-entend que, de façon étonnante, le commissaire de police Le Moine n'intervient pas dans l'agrément donné aux passeports...

15. Comme l'attestent les décès de gendarmes en juin et juillet 1815, que l'on trouve dans les registres de décès.

Le fonctionnement du collège

Comprendre ce qu'est le collège de Vannes et connaître l'état d'esprit des collégiens en cette année 1815 représentent à l'évidence un premier objectif pour notre étude. La révolte d'une grande majorité des élèves s'inscrit dans un contexte d'incertitude propre à déstabiliser l'enseignement. Depuis les débuts de la période révolutionnaire, en effet, les changements succèdent aux changements et après l'épisode de l'éphémère école de la Marine (1787-1791), s'ensuivent les péripéties des séquestres et du démantèlement de l'essentiel de ses revenus, dîmes et rentes issues de terres saisies alors et vendues comme biens nationaux. Le collège lui-même est d'ailleurs dissous le 25 février 1795 et une école centrale le remplace en théorie. En réalité, le débarquement de Quiberon provoque une occupation militaire de ses locaux. Si l'école centrale est réellement inaugurée le 30 novembre 1797, la dure réalité politique et économique de l'époque conduit rapidement à une baisse dramatique de sa fréquentation : de 163 élèves en ses débuts à 68 en 1800. La fermeture est décidée à compter du 20 juin 1803. La municipalité de Vannes, en la personne de son maire, Laumailier, propose alors d'y ouvrir une école secondaire, demande entendue par l'État qui l'autorise par un décret du 13 mai 1803. Sans entrer dans le détail du budget du collège, il convient de noter que si la commune de Vannes subventionne désormais le collège, elle tient à ce que les enfants de ses administrés soient dispensés de rétribution scolaire. La survie du collège tient alors surtout au choix du principal qui en acceptera la responsabilité, non seulement éducative, mais aussi économique, puisque responsable sur ses deniers de l'équilibre des comptes de l'établissement. Et dès ce moment interviennent les personnages-clé qui vont déterminer l'avenir du collège.

Les liens entre le collège et l'Évêché sont simples, évidents, fondés sur l'intérêt commun : il ne peut alors pas y avoir un collège, même lié à l'Université impériale, sans un soutien total de l'évêque. Cela se lit déjà dans la proximité des dates de réouverture du collège et du séminaire, situé non loin, au Mené : la demande officielle de M^{sr} Pancemont est du 28 décembre 1802, le ministre des Finances signe un décret le 8 juin 1803, le séminaire ouvre fin 1803-début 1804. Dans le même mouvement, M^{sr} Pancemont annonce l'ouverture d'une école secondaire dans les bâtiments de la défunte école centrale et encourage le clergé du Morbihan à y envoyer des élèves par une lettre-circulaire du 12 octobre 1803. Les deux ouvertures sont liées : le collège est alors un petit séminaire qui n'en porte pas le nom, dont une grande partie des élèves quittent ensuite la classe de philosophie pour entrer au grand séminaire. Les deux établissements sont indispensables à la vie religieuse et à l'encadrement paroissial souhaités par l'évêché, après des années de crise. Reste à trouver un équilibre entre la volonté épiscopale et une politique impériale qui n'a évidemment pas les mêmes objectifs pour ce collège de Vannes : le choix du directeur et des professeurs représente la pierre d'angle de l'édifice, le directeur devant être l'interface idéale entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique.

C'est ainsi que Jean-Louis Géanno apparaît pour tenir à bout de bras « son » collège, et ce du 23 octobre 1804 au 16 octobre 1830, une véritable gageure !

La personnalité de Jean-Louis Géanno domine l'histoire du collège pendant cette longue période de vingt-six années de direction et explique en partie les événements de 1815. Sa description physique nous est donnée par un passeport intérieur de 1809¹⁶ : d'une taille d'1,60 m, avec des cheveux châtain, un front découvert, des yeux bleus, un nez épaté, une bouche moyenne, un menton rond, un visage ovale et plein, un teint blanc et une barbe qui ne figure pas sur le portrait reproduit dans l'*Histoire du collège de Vannes* de J. Allanic¹⁷. C'est un homme effacé, à la santé fragile. Il sait servir tour à tour les régimes successifs, s'adaptant aux circonstances sans trop de flatteries ou de flagorneries. Si un portrait détaillé de Géanno s'impose, c'est qu'il figure parmi les causes de la révolte collégienne. C'est du moins ce qu'avance Rio¹⁸ :

« [...] comment un chef d'établissement, qui devait connaître ses devoirs et ses droits, pouvait s'abaisser jusqu'à entrer en lice avec des enfants au lieu de provoquer contre eux les mesures énergiques que les règlements universitaires tiennent en réserve pour les cas extraordinaires. »

Étonnant propos dans la bouche d'un ancien élève qui dénonce souvent la sévérité excessive des enseignants, et ici leur laxisme ! Cette réaction de Rio fait suite au conflit survenu entre Blouet, le professeur trop républicain de mathématiques, et certains élèves mécontents de la cocarde tricolore qu'il arbore, et à la tentative de dialogue entre le directeur et un porte-parole des rebelles, Jean-Louis Le Quellec. Elle illustre l'ambiguïté des rapports que ces élèves entretiennent avec un homme de conciliation, qui tente jusqu'au bout de convaincre et d'éviter des sanctions à ses élèves tentés par la rébellion. Ce reproche de Rio n'est pas sans arrière-pensées : il dédouane après coup les révoltés de leurs obligations envers le collège et envers leurs parents également : nombre d'entre eux ne reviendront plus à Vannes après la petite chouannerie, et ne régleront pas non plus leurs frais de scolarité... bienheureux de l'ouverture d'un autre établissement secondaire près d'Auray qui les accueillera à bras ouverts, leur évitant ainsi un retour piteux et coûteux dans leur collège d'origine ! Pourtant, Géanno en 1815 aurait pu indirectement soutenir cette révolte : son passé l'y eût incité. Né à Vannes en 1765, il a suivi les cours du collège où il devient professeur dès 1787. Il refuse de prêter le serment à la Constitution civile en 1791 et doit donc démissionner avant d'être emprisonné durant six mois. Son frère est tué dans les rangs royalistes lors du débarquement de Quiberon en 1795 et Jean-Louis Géanno s'éloigne même un temps de Vannes, par précaution.

16. Arch. mun. Vannes, 15 septembre 1809, passeport à destination de Lorient.

17. ALLANIC, J., *Histoire du collège de Vannes*, Rennes, Impr. Oberthur, 1902, p. 239. Le portrait de Géanno y est attribué à Jamet, un ami très proche de Géanno.

18. RIO, Alexis-François, *La petite chouannerie...*, *op. cit.*, p. 33-34.

Il revient à Vannes fonder à ses frais une école dans l'hôtel de Château-Gaillard qu'il a acheté en 1799, où il a également établi un pensionnat pour une vingtaine d'élèves dirigé par sa femme. Géanno s'est en effet marié en et il a deux filles. La description que donne Jules de La Martinière de Géanno est certainement plus proche de la réalité¹⁹ que les deux portraits faits par Rio et Jules Simon : « Dans toute sa carrière, Geanno nous apparaît comme le parfait pédagogue, au sens ancien du mot, passionné pour sa profession qu'il considérait comme un sacerdoce ne vivant que pour elle ». Cependant, la description de ce dernier est intéressante, même s'il qualifie Géanno de célibataire :

« M. Géanno, moitié laïque et moitié prêtre, une sorte de prélat laïque, que je vois encore avec ses souliers à boucles d'argent, ses bas de laine noire à côtes, ses culottes et son gilet de satin noir... une toute petite tête, avec des cheveux blancs et des yeux perçants comme des vrilles. »

Enfin Jean-Louis Géanno n'est pas un homme seul à la tête d'un collège si délicat à diriger, il peut compter d'abord sur Joseph Mahé (1760-1831), ancien élève du collège lui aussi, prêtre, devenu aumônier de son ancienne école dès 1806, une sommité intellectuelle et un homme d'une très grande érudition, féru d'histoire, d'archéologie et de traditions populaires, également suspecté de sympathies jansénistes, gallican et certainement proche de l'Empire, bien que très discrètement. Il est le confesseur des collégiens, mais que connaît-il de leurs projets ? Autre personnage clé dans l'entourage de Géanno, un ami très cher, l'abbé Le Priol, professeur au collège avant même la Révolution, proviseur du lycée de Napoléonville (Pontivy) de 1808 à 1812, futur recteur de l'Académie de Rennes (de 1816 à 1822). Enfin, quatrième personnage charnière, et proche lui aussi : le vicaire général Le Gal, grande figure intellectuelle et d'une longévité rare : vingt-neuf ans vicaire général du diocèse, de 1802 à 1831, il joue un rôle décisif dans la réorganisation du clergé ; directeur du grand séminaire de Vannes, il est évincé par l'évêque en 1816, suspecté de jansénisme²⁰.

Qui sont les élèves du collège ?

Droits et obligations des externes

Avant même d'aborder la délicate question des effectifs par année et par niveau de classe, il convient de comprendre comment le collège est structuré, organisé et quelles sont ses finalités.

19. LA MARTINIÈRE, Jules de, *Vannes dans l'Ancien temps, notes et documents*, Vannes, Impr. Galles, 1912. 162 p.

20. MOISAN, André, « Le destin singulier d'un prêtre vannetais, Jean-Mathurin Le Gal (1746-1832) », *Mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, t. 122, 1996, p. 151-190

La progressive « mobilisation » des élèves du collège, processus lent mais certain vers une organisation militaire, est en partie évoquée par Rio. Il souligne les traditions d'indépendance des nombreux externes logés en ville en ces termes :

« [...] Il ne faut pas oublier qu'au dehors du Collège nous formions une sorte de république qui avait ses lois et ses coutumes traditionnelles ; que l'autorité des professeurs, pleinement reconnue quand ils étaient en chaire, s'évanouissait comme une abstraction dès qu'ils en étaient descendus ; que nos parents étaient trop éloignés pour exercer sur nous la moindre influence, et trop sûrs de leurs enfants pour s'inquiéter de l'usage qu'ils faisaient de leur indépendance ».

Si ce propos témoigne effectivement d'une volonté d'indépendance des « escoliers », souvent vérifiée par des révoltes, tumultes et contestations diverses au siècle précédent notamment, avec parfois mort d'homme, il est quelque peu exagéré : Rio fait fi du rôle constant du régent ou du sous-directeur dont l'une des missions consiste à vérifier constamment le respect de la bonne tenue des logements... et de leurs locataires. Des perquisitions peuvent même être effectuées, visant notamment à inspecter leurs lectures et confisquer les ouvrages jugés dangereux pour les bonnes mœurs. Jean-Joseph Mauricet évoque, certes tardivement, mais avec précision cependant, ces années 1810-1815²¹ et la crainte que cette surveillance des logis inspire à ses locataires :

« M. Gayet était à la fois professeur et sous-principal. Il avait la surveillance des écoliers en chambre ; sa sévérité, qui ne pardonnait ni la distraction, ni le rire, ni la causerie en classe était telle que l'on a vu des jeunes gens quitter le collège, prendre le mousquet, plutôt que de passer une année sous la férule de M. Gayet. »

Quant au désintérêt des parents au sujet des études de leurs enfants, si la distance peut, en effet, rendre ce contrôle plus lâche, les seules questions d'argent obligent bien des familles ou des prêtres de paroisse responsables de leurs « protégés » à s'y intéresser pour éviter dettes, factures à régler, motifs d'exclusion du collège ou même citations en justice... Les nouvelles circulent vite, surtout les mauvaises, et nul doute que de nombreuses familles doivent avoir en ville des parents, amis ou tout simplement la logeuse pour « informateur ».

Cette tradition affichée d'indépendance des collégiens, indépendance réelle ou rêvée, conduit à une certaine construction « mythologique » de l'histoire du collège. Si l'odyssée de Cadoudal est connue de tous alors, et notamment son célèbre refus de baiser la pierre située à l'entrée de l'établissement le jour de la rentrée scolaire, sorte de coutume ou de « bizutage » traditionnel²², sa fuite et son

21. MAURICET, Jean-Joseph, « Le collège... », art. cité.

22. La scolarité de Georges Cadoudal au collège est attestée par sa présence dans le palmarès des 23-24 août 1786, en classe de quatrième. C'est tout ! (Arch. dép. Morbihan, D 8).

engagement dans la chouannerie le sont tout autant. D'autant que Rio²³ mentionne le même comportement chez le chevalier de Margadel que les collégiens révoltés choisissent pour chef de guerre :

« Mais quand nous sûmes qu'il avait commencé sa carrière [...] d'une manière assez analogue à celle dont nous voulions commencer la nôtre, et que lui aussi s'était échappé du collège²⁴ pour combattre avec ses cinq frères sous ce même drapeau que nous voulions arborer [...]. »

Nul doute que ces histoires réelles, ou réécrites avec le temps, ne contribuent à un imaginaire collégien propre à les enthousiasmer et à motiver des projets pouvant passer comme irréalistes : la lecture de Bainvel, de Mauricet ou de Rio surtout peut à tout le moins le faire penser.

L'organisation des études

Le collège de Vannes, relevant de l'Université impériale, tout juste née en 1803, est articulé, comme sous l'Ancien Régime, autour de sept classes ou niveaux d'étude, même si souvent en ces années 1810 à 1820 la première classe, la sixième, disparaît, celle de cinquième accueillant alors les plus jeunes. Le collégien ayant déjà les bases du primaire et muni d'une attestation de l'instituteur ou du prêtre peut prétendre à s'inscrire au collège pour y suivre deux années dites de « grammaire ». L'essentiel de l'enseignement est fondé sur l'étude de la langue française, d'une part, du latin et du grec, de l'autre. Une liste instructive des livres dont les écoliers doivent se pourvoir pendant l'année 1815-1816²⁵ mentionne ainsi les « éléments de la Grammaire latine » et la grammaire française de Lhomond, des dictionnaires français-latin, les *Fables* de la Fontaine et le *Catéchisme historique* de Fleury. En seconde année débute le grec avec les *Fables* d'Esopé, les *Racines grecques*... entre autres ouvrages. Suivent deux années dites « d'Humanités ». Alors les études en latin et grec deviennent plus approfondies, les exercices écrits et oraux plus fréquents. Les deux dernières années, rhétorique et philosophie (appelée également « Logique ») terminent l'enseignement du collège et ouvrent sur des études universitaires après une attestation du professeur régent de philosophie ou bien l'examen payant (et cher) du baccalauréat. Il n'est peut-être pas inutile de signaler que la langue bretonne n'est

23. Rio, Alexis-François, *La petite chouannerie...*, op. cit., p. 77.

24. Louis-Joseph de Margadel (1771-1838) avait cinq frères alors vivants, et ils ont tous rejoint l'émigration en 1791, d'après Bainvel, mais aucun fait n'atteste qu'ils étaient alors l'un ou l'autre élève du collège Saint-Yves de Vannes, comme le prétend Rio. Je remercie Anthony Le Brazidec qui a consulté les Archives départementales de la Meuse : deux frères de Margadel ne sont pas morts côté émigré, mais côté républicain. Rémy Victor est mort à Sedan le 14 ventôse an II et Emmanuel à Bingen (Allemagne) le 13 germinal an III. Cf. Pétition de Louis Margadel... aux fins de rapport de l'arrêté de liquidation et partage de son patrimoine du 28 pluviôse an VII.

25. Arch. dép. Morbihan, T 130.

alors pas proscrite : une série de palmarès datés de 1806 à 1812 portent ainsi au dos de longs textes en breton. À l'évidence, il s'agit de lectures fondées sur la Bible, et qui constituent comme des devoirs à rendre à l'oral. L'un des textes porte les noms de trois élèves figurant dans la liste des lauréats imprimée au dos. Ces longs textes en langue bretonne portent sur « La dédicace de l'église », « Opinion sur les 5 mois de l'Apocalypse », « Les saints anges », parfois sur des thèmes profanes : « Pour la récolte, les glaneurs... »²⁶. À Vannes, une classe de mathématiques existe en option des deux dernières années d'étude, mais comme de nombreux collégiens se destinent au séminaire, elle n'est fréquentée que par les rares élèves qui se destinent aux études scientifiques, à la médecine notamment.

Lors des Cent-Jours, la situation du collège est délicate et son principal très contrarié, d'abord, à cause d'un conflit – qu'il gagne – avec la commune de Vannes au sujet de revenus et de loyers perçus par le collège. Deuxième contrariété, le départ de Caro, régent de la classe la plus importante, celle de philosophie. Suspecté de jansénisme par l'évêque Beausset, très proche de Géanno, il désire rejoindre le lycée de Pontivy dès l'hiver 1814-1815, mais sa demande traîne, et lors des mois délicats d'avril-mai 1815, la petite équipe enseignante est quelque peu déstabilisée par cette incertitude ajoutée au cas « Blouet », le professeur de mathématiques soutenu par la municipalité mais détesté par une grande partie des élèves à cause de ses opinions favorables à l'Empire et au port de la cocarde tricolore, déjà évoqué.

D'ordinaire, en temps « normal », c'est-à-dire en temps de paix et situations économique et religieuse calmes, l'entrée au collège se fait vers l'âge de 13-14 ans, et la sortie vers 18-20 ans. Mais l'Empire, ses guerres et la crise économique très grave qui paralyse le commerce maritime changent la donne. Les séries régulières des comptes du collège et la seule liste nominative des collégiens d'août 1812 permettent d'établir que l'effectif total collégien s'élève à 330-350²⁷ élèves, auxquels il faut ajouter, source de confusion parfois, les cinq classes élémentaires rattachées : soit 119 enfants en mars 1813²⁸. Les prévisions 1814-1815 établies par Jean-Louis Géanno tablent sur un effectif de 350 collégiens, mais entre la première classe et la dernière, celle de philosophie, les chiffres diffèrent beaucoup : c'est d'un collège « entonnoir » qu'il s'agit ! Si 90 élèves sont prévus en première, les suivantes devraient être de

26. *Ibid.*, T 837.

27. Fait étonnant, Vincent Pocard de Kerviler, dans son *Journal d'un notable vannetais...*, *op. cit.*, mentionne pour janvier 1763 des effectifs très proches de ceux de 1812 : physique : 22, logique : 34, rhétorique : 37, seconde : 67, troisième : 66, quatrième : 53, cinquième : 56. Soit un ensemble de 335 élèves, bien éloigné des chiffres ronflants souvent avancés. À noter que la classe de sixième n'existe alors pas, et que celle de physique est certainement une alternative à celle de logique-philosophie, qui mène au grand séminaire, sans oublier que certains élèves peuvent suivre les cours de logique et de physique en parallèle. Il ne faut donc pas les compter deux fois.

28. Arch. dép. Morbihan, T 130.

75, puis 60, 50, 40 en rhétorique et 30 seulement en philo. Cette « évaporation » des élèves est logique puisque nombre d'entre eux n'ont pas pour ambition de devenir prêtre. En effet, le noyau le plus solide est celui des futurs séminaristes : nombre de collégiens sont alors soutenus par le prêtre de leur paroisse, un notable, ou même une congrégation, l'évêché ou le grand séminaire, bien placés pour discerner les « vrais talents ». Sans oublier que les séminaristes sont désormais fonctionnaires d'État depuis le concordat de 1802, et que le nombre de bourses octroyées par le gouvernement pour chaque diocèse est l'objet de bien des convoitises. Ce qui peut d'ailleurs encourager des élèves de philosophie ou de rhétorique à être admis à la tonsure dès le collège ! Surtout s'ils ont plus de 18 ans...

Le parcours des collégiens et le turn-over observé

Parcours des collégiens et *turn-over* traversant le collège constituent deux éléments étroitement liés : la durée de leurs études est fonction des raisons qui amènent des enfants à entrer au collège. S'il peut sembler simple de suivre un parcours linéaire quand il s'agit d'entrer au grand séminaire afin de devenir prêtre, donc d'aller jusqu'en philosophie, d'autres « itinéraires » scolaires se révèlent beaucoup plus confus, accidentés : que savons-nous des attentes réelles des familles qui inscrivent leur enfant au collège et des difficultés qui peuvent les amener à interrompre le *cursus* suivi ? De fait, le devenir des différentes générations d'élèves atteste de grandes disparités. Ainsi, la classe de philosophie sortant en été 1812 représente certainement l'ensemble le plus cohérent observé dans la liste complète des élèves dressée à partir des palmarès de cette même année : 31 élèves sont cités, avec nom, prénom et paroisse d'origine. Fait rare à constater, 25 d'entre eux entrent au grand séminaire et leurs noms apparaissent dans les registres de l'évêché avec certitude et 16 deviennent prêtres à des dates comprises entre le 24 septembre 1814 et le 8 juin 1816. Certains des 9 restants ont pu être ordonnés dans un autre diocèse ou ne pas terminer leur formation. Cette cohérence de groupe ne se retrouve pas pour les autres années étudiées. L'année 1815 montre des mouvements beaucoup plus importants en classe de philosophie : la liste théorique de départ établie à partir des noms de l'été 1812 dénombre 55 élèves potentiels, mais déjà, lors du palmarès de l'été 1813, 9 d'entre eux n'apparaissent plus... alors que 4 « nouveaux » sont mentionnés. Ces 50 élèves doivent encore traverser les vicissitudes des années scolaires 1813-1814 et 1814-1815 : ils ne sont plus que 37 au printemps 1815, avant les Cent-Jours, et pas forcément encore présents au collège depuis 1812, entrées et sorties pouvant fausser les comparaisons. Et de cette cohorte, on trouve seulement mention de 17 au grand séminaire, dans une grande confusion sur leur devenir, 11 devenant prêtres avec certitude. Pourtant peu de ces élèves s'illustrent ensuite dans les combats de la petite chouannerie. Seul Jean Le Drogo apparaît comme caporal de la compagnie des collégiens.

La classe de rhétorique de l'été 1815, seconde de grammaire de l'année scolaire 1811-1812, témoigne du même mouvement interne. Des 85 élèves de la liste de 1812, il n'en reste plus que 44 à l'été 1815. En une seule année, entre l'été 1812 et celui de 1813, 21 élèves ont « disparu » : ils n'apparaissent pas sur le palmarès en latin²⁹ d'août 1813. En revanche, 11 « nouveaux » sont mentionnés sur ce palmarès, soit un solde négatif de 10. Parmi eux, Jean Guérin, fils d'un armurier venu de Lorient, qui pourrait très bien être celui qui a aidé à l'équipement militaire des révoltés de 1815... Ici encore, le suivi des promotions de futurs séminaristes permet d'isoler un groupe stable de 26 élèves en classe de philosophie en 1816, en vue du sacerdoce.

Ce *corpus* des quatre classes de 1815, de la première d'humanités à la philosophie, permet d'établir une liste de 283 élèves potentiels, c'est-à-dire basée sur la liste complète de l'été 1812. L'étude de cette cohorte donne des indications précises sur leur origine géographique, c'est-à-dire leur paroisse d'origine, ce qui s'entend ici par le lieu d'habitation de leur famille plutôt que leur paroisse de naissance, bien que souvent les deux soient identiques. Premier point notable, mais cela n'étonne pas vraiment : la faible proportion de collégiens domiciliés à Vannes. Sur 242 élèves dont la paroisse a pu être déterminée, soit par les palmarès, soit par les renseignements figurant dans les archives diocésaines lorsque certains sont entrés au séminaire, 37 sont domiciliés sur Vannes, soit un petit 15 %. La région de Lorient est bien représentée avec 20 collégiens³⁰, malgré l'existence d'un collège, modeste certes, mais aux orientations différentes : dans cette ville portuaire et commerçante, la connaissance des mathématiques et de l'anglais est davantage recherchée que celle des lettres classiques et du latin. Peu d'élèves, trois, viennent de Pontivy, mais la présence d'un lycée dans cette ville impériale peut en partie expliquer ce chiffre modeste. Davantage viennent d'Auray : 11, malgré la présence d'un collège communal actif et fortement concurrent de celui de Vannes. On peut imaginer que certains d'entre eux rentrent chez eux chaque soir, ce qui leur évite de payer pension à Vannes³¹. Curieusement cependant, le fils du principal de ce collège, Hyacinthe-Marie Humphrey, est inscrit au collège de Vannes l'année 1814. De nombreux collégiens viennent, et c'est une petite surprise, de la partie orientale du Morbihan, où l'on ne parle pas le breton, considérée comme moins pratiquante : un petit tiers des 242 élèves identifiés et

29. Pour autant que ces palmarès en latin nomment tous les élèves des classes concernées..., ce qui semble être le cas cependant.

30. De Lorient : Pierre Guérin, Constantin Massienne, Philippe Bour, P. Charil, Joseph Le Pontois, Louis Mahé, François-Pierre Ancelot et Jean-Marie Jégado. D'Hennebont : Adrien Ponsard, Sincère Laly, J.-B. Denis, Pierre-Ange Aupy, Emile Roulland. De Port-Louis : Stéphane Henri, Jean-Baptiste Perrey, Jean-Paul Bignon, Amédée Le Floch, Jean-Louis Le Quellec, Jean-François Avenier et notre mémorialiste François-Alexis Rio.

31. D'Auray : Guillaume Le Corre, Louis Laurent, Auguste Gourdin, Alexandre Rio, Pierre Chevalier, Fortuné Bloyet, Juste Gicquel, Félix Kergrohen, Jérôme Le Corollier, Julien Le Formal, Hyacinthe-Marie Humphrey.

« localisés » : la presqu'île de Rhuys est assez bien représentée avec, par exemple, 12 élèves originaires de Sarzeau³². Et Questembert apporte 6 élèves au collège en quatre années³³. Élément étonnant, la seule petite cité de Rochefort est représentée par quatre de ses enfants la seule année 1815 en philosophie : François La Cambre, Jean-Marie Minier, François Jamet et Joseph Jouan. Rochefort ne fournit quasiment pas d'écouliers les années suivantes, ce qui laisse supposer que l'inscription dans un collège éloigné est d'autant plus facile qu'elle se fait à plusieurs.

Ainsi se dessine une carte de recrutement relativement proche de celle de l'Ancien Régime : une forte dominante des petites communes rurales de l'ouest du Morbihan : Beignon, Réguiny, Melrand, Lanvaudan, Plaudren, Locminé, Brech, Moréac..., une présence certaine de l'ensemble Lorient-Port-Louis-Hennebont ; l'absence de cités importantes comme Pontivy ou Ploërmel ; une bonne représentation du Morbihan oriental par de modestes cités comme Sarzeau, Questembert ou Rochefort, mais une absence de La Roche-Bernard et de son pays, davantage tournées vers Nantes. Peu d'élèves sont originaires d'autres départements : Jean-Marie Hingant, de Lamballe, Marie-Joseph de Lantivy, « de Paris » – mais les attaches de cette famille en Morbihan sont bien connues –, les frères Aimé et Esprit Guillo-Lohan, de Saint-Brieuc, Simon Le Vieil, de Corbeil, Clément-Marie Taslé, d'Amiens (provisoirement, tant cette famille a d'attaches en Morbihan), Alexandre Boelle, de Brest..., bien peu en somme pour un collège au rayonnement essentiellement départemental en cette période de guerre.

L'âge des collégiens, une donnée importante !

S'il est une réelle surprise dans ce dossier de la révolte de 1815, il s'agit vraiment de l'âge des collégiens ! À lire Rio et Bainvel, on s'imagine que face aux rudes soldats de l'Empire se dresse une frêle et timide jeunesse : « enfant », « écolier », que moult anecdotes présentent d'ailleurs dans leur fragilité, leur innocence, mettant ainsi mieux en valeur le courage de ces combattants aux joues roses et aux frêles épaules incapables de porter le lourd fusil... Mais la réalité telle qu'elle apparaît dans les archives se révèle toute autre. Ici encore, les demandes de bourses établies à partir de 1816 par les anciens révoltés permettent de déceler une réalité bien différente de la légende. La liste de 25 candidats renvoie à une fourchette d'âge entre 22, pour le plus jeune, et 30 ans pour le plus âgé ! Encore faut-il noter que nombre de ces « enfants » ne sont alors pas en philo ou rhétorique, mais en classe de quatrième, ou de troisième³⁴ ! Et d'autres

32. De Sarzeau : Jean-Marie Pédrion, Toussaint Le Corre, Ange Morio, Hyacinthe et Jean-Nicolas Lorho, Jean Boursicaud, Jean-Marie Le Lohellec, Guillaume Le Gac, Jean-Marie Maurice, Ange et Auguste Baellec, Vincent Kervillaire.

33. De Questembert : Initiatius et Arnaud Le Meillan de Kérangat, Ludovic Moreau, Jean Launay, Jean Fleury et Urbain Le Ray.

34. Arch. dép. Morbihan, T 130.

documents confortent cette réalité : une liste de 20 élèves « ayant fait la campagne de 1815 », établie en 1821, confirme qu'ils étaient beaucoup plus âgés (entre 23 et 29 ans en 1815) que les récits merveilleux de Rio ou Bainvel ne le disent. Les archives diocésaines, pour ce qui est des collégiens devenus prêtres, disent la même chose : sur les 14 élèves de la seconde de grammaire d'août 1812 (la classe au cœur de la révolte de 1815), les années de naissance se situent entre 1788 et 1795 pour les plus jeunes. Ils ont donc entre 20 et 27 ans au moment de la révolte, alors qu'ils sont en classe de rhétorique³⁵. La série des passeports délivrés en mairie de Vannes pour les élèves qui désirent regagner leur domicile fourmille également d'informations passionnantes³⁶ : sur une cinquantaine d'élèves du collège concernés entre 1809 et 1820³⁷, jamais les maires successifs ne parlent d'écolier, ou de collégien... mais toujours d'« étudiant ». Et âgés de 18 à 22 ans, ces collégiens sont presque majeurs³⁸. Si effectivement, d'un ton qui se veut familier, le directeur Jean-Louis Géanno s'adresse à ses « enfants », à ses « jeunes³⁹ », force est de constater que ces élèves de 1815 portent plutôt la barbe au menton et sont souvent d'âge à partir aux armées !

Sur ce point, du reste, certains élèves témoignent d'un passé militaire plus que débutant. Une très curieuse demande de bourse datée du 24 septembre 1820 exposée par Joseph Jubin, de Plouhinec, et cette même année encore « écolier de quatrième », présente les faits suivants : « il en a été empêché [de servir dans l'Armée royale de 1815], étant alors au service depuis sept ans aux armées françaises d'Espagne et d'Italie ». Mais quel âge avait donc ce Joseph Jubin en mai 1815 ? Et donc en 1820⁴⁰ ? Autre cas, la demande de bourse de Guillaume Bado, de Noyal-Muzillac, en 1820⁴¹. Les renseignements apportés en justification ne manquent pas d'étonner. Outre que celui-ci est alors âgé de 30 ans (donc en aurait eu 25 au moment de la révolte), il est surtout précisé : « A servi comme militaire, fait comme officier la campagne [de 1814]. Off. démissionnaire ». Voici donc un élève bien expérimenté pour encadrer la compagnie des écoliers, or il ne figure pas dans l'organigramme donné par Bainvel et, en 1820, bien que « bon écolier », n'est qu'en classe de quatrième : quel parcours tourmenté !

35. Archives diocésaines Vannes, sur douze élèves parfaitement identifiés : 1788, 1788, 1790, 1791, 1792, 1792, 1793, 1793, 1794, 1795, 1795, 1795.

36. Arch. mun. Vannes, 2 I 140, série chronologique.

37. Notons ce fait curieux : nombreux sont les « étudiants en chirurgie » demeurant alors à Vannes. Serait-ce une stratégie pour échapper à la conscription ?

38. Signalons d'ailleurs qu'ils portent tous la barbe dès qu'ils sont en âge de l'avoir ! Avec pour les plus jeunes : « barbe naissante ». Et beaucoup ont des traces de petite vérole sur leur visage. La barbe serait-elle un moyen aussi de cacher des marques disgracieuses sur le visage ?

39. Arch. dép. Morbihan, E 13 : série de discours très intéressants.

40. *Ibid.*, T 130

41. *Ibid.*, T 130

La révolte de mai-juin 1815 : une surprise ?

Le départ des collégiens

Après divers évènements qui font monter les tensions en ville, l'arrestation de Le Manach marque une étape importante et contribue à accroître les tensions en ville. Avec au moins un de ses camarades, il se promène en arborant fièrement une fleur blanche, symbole de royauté, devant les soldats de la garnison. Arrêté, il oppose une vive résistance, et son transfert en prison suscite parmi les collégiens et les Vannetais bien des interrogations sur les mauvais traitements qu'il y aurait subis. Dans un courrier de 1819 soutenant une demande de bourse par Le Manach, le principal Géanno résume ainsi des faits bien connus de tous : « Le Manach a sur les autres concurrents l'avantage d'avoir été maltraité et emprisonné dès le 17 avril pour avoir manifesté hautement son attachement à la cause du Roi⁴² ». La décision de rejoindre la chouannerie en campagne s'impose très vite, tant les soupçons et les menaces réelles ou supposées planent sur les collégiens de Vannes. Sans prendre en compte tous les éléments avancés par Rio décrivant longuement cet incident et ses conséquences, c'est à partir de cet épisode dramatique, ou dramatisé, que les cinq membres du comité secret des collégiens établissent une stratégie : armement et préparation militaire, organisation du départ, sans oublier certains projets d'action : prise d'assaut de la préfecture ou escalade du fort de Penthievre. Le choix du chevalier Louis Joseph de Margadel comme chef est bien décrit par Rio :

« [...] nous n'eûmes pas à aller chercher bien loin car le chevalier de Margadel occupait un château que nous pouvions apercevoir du lieu même où se tenaient nos délibérations. C'était un gentilhomme lorrain, qui avait servi avec distinction dans les guerres de Vendée, et qui avait conquis sur le champ de bataille tous ses grades, jusqu'à celui de major de division... Son air martial, sa taille presque gigantesque, ses grands yeux noirs pleins de feu, sa parole ferme et sonore, et surtout sa blessure dont il boitait encore un peu, en avaient fait depuis longtemps un personnage intéressant pour ceux d'entre nous qui avaient entendu parler de ses exploits. »

Il faut reconnaître en effet que ce chevalier ne vivait pas dans la discrétion : il résidait avec femme et enfants au château du Grasdor, dominant l'étang au Duc, au nord de la ville, pas vraiment un endroit discret et reculé. Jusqu'aux Cent-Jours, il siégeait au conseil municipal, avec Pierre Sébastien de Querhoent, propriétaire du manoir de Botcouarch, son parent ; il y côtoyait aussi Jean-Louis Géanno. Les deux

42. *Ibid.*, T 130. Joseph Le Manach, originaire de la paroisse de Saint-Tugdual, figure en 1813 dans la classe élémentaire de Mathurin Lamour, instituteur parti lui aussi en chouannerie. Il a alors 18 ans ; il en a donc 20 au moment des faits, en 1815. Curieusement, bien qu'exclu du collège dès cette date, aucun fait n'atteste son intégration dans la compagnie des écoliers ; il ne fait pas partie de l'encadrement des collégiens révoltés. Hervy, de la Gacilly, et Guéhennec, de Baud sont également exclus du collège après ces troubles du 17 avril.

hommes devaient donc se connaître... : un des enfants de Margadel d'ailleurs était pensionnaire chez Géanno, le monde vannetais est décidément bien petit parfois !

Le mercredi 24 mai 1815 au soir, et profitant d'un jeudi sans cours, les pensionnaires s'éclipsent et quittent la ville. L'abbé Bainvel décrit ainsi cette soirée :

« Sortis de la ville, ces élèves devaient aller prendre leurs fusils dans les différents villages où ils avaient été déposés. Alors, divisés en petites bandes, afin de pouvoir plus facilement se dérober aux poursuites... ils devaient se trouver réunis le vendredi 26 au village de Kercohan en Berric, à six lieues de Vannes. »

Puis, l'arrière-garde s'échappe à son tour :

« Vers les neuf heures du soir, ceux qui avaient dû rester les derniers, pour surveiller le départ et prévoir les accidents... se rendirent... chez M. de Margadel, qui avait attendu ce moment pour se rendre lui-même à son poste... Moins de trois heures après, notre petit détachement parvenait... au château de Pont-Sal, à deux lieues de Vannes, où nous étions attendus. »

Ensuite, les témoignages des deux biographes divergent sensiblement. Rio décrit une course-poursuite entre les Bleus et les collégiens échappés :

« [...] les sentinelles en vedette accourent annoncer que le château est cerné par les bleus. Ce détachement arrivait de Vannes sur nos traces ? Au moment où les derniers écoliers avaient quitté cette ville, il y avait à peine trois heures, la fuite des collégiens avait été connue, la générale avait été battue et des colonnes mobiles avaient été envoyées à leur poursuite dans toutes les directions. On avait suivi notre petit détachement comme à la piste, car les bleus étaient déjà dans le vestibule du château [...]. »

Bainvel, lui, décrit ces événements de manière bien différente :

« Le lendemain, les conjonctures étaient encore flottantes et les maîtresses de pension ne surent que penser quand elles virent que toute la journée s'écoulait sans ramener au logis un seul de leurs pensionnaires. Et cependant la police n'avait pas eu vent de notre départ... Le vendredi matin, la cloche sonna l'appel... Nos professeurs, en entrant dans la cour, furent stupéfaits du morne silence qui régnait autour d'eux [...]. »

Difficile d'écrire deux versions aussi différentes du même événement : alerte aussitôt donnée en ville, ou au contraire surprise totale le vendredi matin, une journée et demie plus tard ? Quoi qu'il en soit, la sortie des collégiens se révèle être un succès, et c'est certainement l'élément le plus important de leur odyssée, le plus délicat à organiser et à réussir : au milieu d'une cité placée sur la défensive, aux portes surveillées, aux troupes en alerte, malgré l'improbable possibilité de conserver un tel départ secret avec 250 à 300 élèves concernés, des logeuses présentes, des professeurs méfiants, ce départ impossible a réussi ! Ce scénario incroyable ne peut se concevoir qu'avec une organisation poussée, une conviction très forte des élèves, un sens de la révolte, sinon de la violence, ancré depuis longtemps dans l'histoire du collège, un esprit communautaire partagé, impliquant même des élèves ne partant

pas, ne partageant pas les convictions royalistes de la majorité de leurs camarades. Autre réalité : les fugitifs ne peuvent partir avec le drapeau blanc, confectionné en 1814 pour accueillir le duc d'Angoulême à Vannes. Géanno l'a si bien caché que même les soldats occupant ensuite les locaux ne le trouvent pas, et il faut attendre le retour triomphal des collégiens victorieux le 22 juillet pour ce drapeau royal ressurgisse et accompagne les révoltés entrant dans la cité.

Cependant, et ce n'est pas le premier paradoxe apparaissant dans cette épopée collégienne, certains éléments donnent à penser que des élèves sont partis de Vannes après ce 24 mai. Le livre de compte⁴³ de Jean-Louis Géanno, certainement rédigé par son épouse d'ailleurs, comporte quelques mentions manuscrites fort intéressantes. Si le départ du pensionnaire Rado est bien noté : « Rado est parti le 24 mai », celui de Benoit est inscrit ainsi : « Benoit est parti le 26 mai », note manuscrite en marge des comptes. Il serait loisible de penser que ces deux élèves, sages, auraient rejoint leurs parents suite à la fermeture du collège, mais il n'en est rien ! Rado⁴⁴, n'est autre que le « Redeau du Mat », cité par Bainvel comme sergent-major dans la compagnie, mais vite appelé à l'état-major royaliste du Morbihan. Et Benoit est également cité par cet historien comme un exemple de bravoure. Partir un 26 mai au lieu du 24 : mais comment a-t-il fait ?

Enfin, dernier élément à prendre en compte, mais quel document étonnant, l'adresse envoyée au préfet royaliste de Floirac par des délégués donnant clairement leur nom représente une claire préfiguration des événements ultérieurs et encore une fois une vraie interrogation sur l'inaction du préfet Jullien⁴⁵ :

« Les écoliers du Collège royal de Vannes, pleins d'amour et de zèle pour leur patrie et pour leur roi s'empressent de faire connaître leurs sentiments dans cette circonstance ou un homme que la France a rejeté avec indignation de son sein vient souiller notre sol de sa présence [...] »

Cette lettre non datée, mais écrite vers les 20-25 mars très probablement, donne ensuite la longue liste des « députés » qui la signent par classe, en commençant par la Philosophie : Robin, Le Mauguen, Le Drogo, Jamet, Le Hécho, Eon, Assié, Le Hauton, Harscouët de Kervel ; puis en Rhétorique : Rio, Olivaux, Calloch, Le Cointre, Le Quellec, Courtin, Le Métayer ; en Seconde : Le Tiec, Saget, Lomenech, Lavenant, Le Corre, Lorcy, Pastol, Le Lièvre, Baëllec, Loréal, Lauly ; en troisième :

43. *Ibid.*, R 185.

44. Élément encore plus curieux, les Rado du Matz sont une famille de petite noblesse originaire de Caden. Or, ceux de Vannes sont clubistes et Bertrand Frélaud les cite parmi les bleus notables de la ville. Émilien Joseph Rado, de Béganne, présent en classe de première d'humanités, leur fils (mais est-ce vraiment leur fils d'ailleurs ?) ne partagerait-il pas vraiment l'opinion de ses parents ? Bainvel précise qu'il fut de suite appelé à quitter la compagnie pour rejoindre la légion de son oncle, M. de Secillon !

45. Arch. nat, F1 / 1 c III / Morbihan 8. Merci encore à Anthony Le Brazidec pour la communication de ce document.



Figure 2 – Les écoliers de Vannes vus à travers le prisme d'un romantisme très XIX^e siècle (Illustration extraite de PITRE-CHEVALIER, *L'Histoire des guerres de la Vendée*, Paris, Didier, 1851)

Notez les livres scolaires portés en bandoulière.

Caudal, Le Gouallec, Allio, Bourlieux, Guhenec, Morin, Rado, Henry, Boëlle ; en quatrième ; Bodélio, Valy, Le Manach, Flohic, Le Comte, Guyomard, Le Chesne, Quesnel ; enfin en cinquième : Bellego, Lanco, Digo, Le Priol, Bergeret, Dubois, Durottu, Langevin. Le plus étonnant, et au vu de la présence de ce texte à Paris aujourd'hui, tient dans la forte présomption que le comte de Floirac, en partant, l'a oubliée en préfecture, et que son successeur Jullien en a très certainement pris connaissance ! Peut-on alors parler de surprise totale des autorités préfectorale et militaire quand la grande majorité des pensionnaires a fui ? Et que cinquante-deux collégiens se présentent eux-mêmes comme les « députés » de cette révolte ?

Par ces caractéristiques, le collège de Vannes présente vraiment une réelle originalité. Sans décrire maintenant l'ensemble des chemins suivis et des combats menés par la compagnie des écoliers, décrits par Roger Grand, il convient cependant d'en dresser un résumé succinct.

Après ce premier combat de Pont-Sal, sans blessés cependant, le baptême du feu pour ces collégiens entrés en chouannerie eut lieu à Sainte-Anne-d'Auray, contre une colonne de gardes nationaux imprudemment sortis de Lorient et aventurés dans le bocage, le 25 mai. Puis, le samedi 27, tous les élèves échappés revinrent à Kercohan en Berric, où eut lieu la mise en place des grades dans la compagnie, qui devient alors le 1^{er} bataillon de la légion commandée par le chevalier de Margadel. Il convient d'insister sur la présence à sa tête d'anciens élèves. Jean-Marie Nicolas est alors au séminaire du Mené et fait le mur pour rejoindre ses anciens condisciples du collège, informé de ce qui se trame par son frère jumeau, toujours collégien cependant. Quant à Joseph Bainvel, s'il est vraiment né à Vannes en 1792⁴⁶, et s'il a vraiment terminé ses études secondaires à 16 ans, comme son livre le certifie, n'est donc plus élève du collège depuis un certain temps déjà ! Où est-il donc d'ailleurs en cette année 1815 ? Que fait-il ?

Le 30 mai, le bataillon participe à la prise, rapide, des villes de Ploërmel et de Josselin. Les jours suivants, il occupe Questembert, Rochefort et Malestroit, et se présente devant Redon le 4 juin. Premier échec face à une petite garnison très combative, repliée dans la tour et la mairie attenante. Évacuation de la cité le lendemain matin et route vers Questembert où les élèves revoient un personnage qu'ils connaissent bien : le comte de Floirac, ancien et futur préfet du Morbihan. Le 9 juin, les royalistes se portent sur Muzillac, se rapprochant de l'océan et d'un éventuel débarquement d'armes par les Anglais. C'est cette ville qui devient, le 10 juin, le cadre des premiers faits d'armes de la compagnie des écoliers, ceux-ci défendant victorieusement la colline de Bourg-Pol contre plusieurs assauts des troupes de lignes du général Rousseau. Leur capitaine Nicolas est tué, ainsi que le

46. Aucune mention dans l'état civil de Vannes. Mais les registres de deux paroisses supprimées en 1791-1792, Saint-Salomon et Notre-Dame-du-Mené, sont perdus.

sergent Le Thiec, mais la bataille est gagnée et dès le lendemain, au Folleu, sur la Vilaine, l'Armée royale prend possession des fournitures et armes livrées par les Anglais. Malgré cette victoire, l'arrivée du général Bigarré et des troupes venues de Rennes renversent la situation le 21 juin, à Auray : un furieux combat tourne à l'avantage des impériaux : Laurent Grégoire et Colombar Rio sont alors tués, ainsi que Jean Le Questel, sous-lieutenant et porte-drapeau de la compagnie. La compagnie, chargée de la défense du pont de Saint-Goustan, est contrainte à une retraite difficile. Le frère jumeau du capitaine légendaire Jean-Marie Nicolas est tué, lui, le 6 juillet, à Châteauneuf en Guéhénno. L'annonce de la défaite de Waterloo, puis de l'approche des troupes prussiennes de la Bretagne conduit à une cessation de fait des combats, à des pourparlers, et bientôt un compromis permet aux troupes du général Rousseau de garder le contrôle de Vannes *intra muros*, tandis que les royalistes s'installent dans les faubourgs, à Saint-Patern notamment en attendant leur entrée triomphale dans la ville.

Ensuite, une lente mais sûre reprise en main conduit à une épuration calme du conseil municipal, à la mutation des principaux cadres de l'administration compromis, soit par incompétence, soit pour avoir contribué de cœur au rétablissement de l'Empire. Ainsi Auguste Billault, receveur principal des douanes et fervent partisan de l'Empire, est-il sanctionné et muté à Morlaix début 1816 : son fils Adolphe, 10 ans, ne peut pas terminer au collège de Vannes la première année de grammaire qu'il y commence pourtant brillamment⁴⁷.

Établir le corpus des élèves révoltés : une gageure ?

La lecture des textes de nos deux historiens attirés, Rio et Bainvel, permet d'établir quelques éléments. Rio cite très peu d'élèves par leur nom, ce qui est d'ailleurs curieux : 8 seulement, mais heureusement Bainvel est plus précis : il dresse déjà la liste des gradés, des caporaux au capitaine, soit 16 noms, et mentionne en sus 23 camarades de combat. Les archives permettent de confronter ces données entre elles, notamment la liste des morts et blessés (16). Plusieurs listes de boursiers peuvent servir de base de comparaison, écrites en été 1820 (25 noms) et surtout le 27 octobre 1821 avec 24 noms. Mais la plus complète, bien que non datée⁴⁸ et établie sur un brouillon, cite par leur nom, et prénom souvent, 57 élèves. Au total, il est aujourd'hui possible de dresser une liste nominative d'une centaine d'élèves, ce qui représente une base d'étude intéressante. Mais combien sont-ils partis au total ?

47. Adolphe Billault devient ministre de l'Intérieur sous le Second Empire, après des études d'avocat et une scolarité poursuivie au collège de Saint-Pol-de-Léon.

48. La liste peut être datée de septembre 1817.

Les textes de Rio et Bainvel évoquent un chiffre de 300 élèves, et effectivement, les courriers de Géanno avec le rectorat de Rennes confirment un départ massif de collégiens :

« Je reçois, non moins douloureusement affecté que vous pouvez l'être, la triste nouvelle que vous m'annoncez de la désertion du très grand nombre des élèves qui suivaient les cours de votre établissement [...] »⁴⁹.

Pendant, certains documents révèlent une réalité plus complexe. La première interrogation concerne la liste des 23 collégiens gradés, liste établie par Bainvel et *a priori* fort sérieuse : 6 d'entre eux, soit presque un quart, sont des inconnus, ils ne sont jamais cités ou présents dans les listes ou palmarès d'avant 1815, ce qui interroge⁵⁰. Et ils ne seront pas davantage élèves du collège après cette date ! Enfin, deuxième fait troublant, la liste de ceux qui ne sont pas partis peut être dressée. Si Rio déclare : « [...] ils ne trouvèrent qu'une vingtaine d'enfants ou de convalescents ». Force est de reconnaître que certains documents permettent d'établir un bilan un peu supérieur. Jean-Joseph Mauricet écrit⁵¹ : « je devais partir avec eux ». Et le collégien de raconter comment il dut céder à l'interdiction formelle de rejoindre la compagnie en guerre, injonction formulée par son père. Ce qui permet, d'une part, de savoir que certains parents (Vannetais ceux-là) étaient au courant de la fuite des collégiens, mais aussi de s'interroger sur les motivations d'un Jean-Joseph Mauricet... qui n'est plus élève de ce collège depuis août 1814, puisqu'il est élève de philosophie et même lauréat cette année scolaire-là ! Encore une question sans réponse ! De même, les demandes de passeport de quatre collégiens pour quitter Vannes entre le 3 juin et le 1^{er} juillet 1815 attestent que ceux-là ne sont pas partis en chouannerie⁵². Mais déjà, avant même le départ massif du 24 mai au soir, des collégiens ont quitté le collège de Vannes : Joseph Calloch, 20 ans, rejoint Groix dès le 14 avril, Joachim La Noche, 15 ans, part pour Chambéry avec un passeport daté du 17 avril, Jean-François Hervieu, 13 ans, rejoint Saint-Malo le 22 du même mois. Sans compter ceux regagnant leur famille à pied (sans passeport ?), auxquels il convient d'ajouter

49. Arch. dép. Morbihan, T 615, 28 mai 1815, courrier daté de Rennes, adressé au principal du collège.

50. Élèves introuvables : Le Questel, Germain, Le Thiec, Le Corre, Nicolay, Dagorn, Dréau.

51. MAURICET, Jean-Joseph, « Le collège... », art. cité, p. 43-50. Par contre, il n'est pas vraiment logique de croire Jean-Joseph Mauricet : en mai 1815 il a forcément quitté le collège depuis un moment déjà, étant en classe de rhétorique en 1812. Par contre, son jeune frère étant encore au collège, il est possible que Jean-Joseph ait attribué à sa seule personne des faits survenus à son frère Joseph-Marie.

52. Arch. mun. Vannes. Alexandre Bouelle (3 juin), Pierre Aupy (8 juin), Frédéric Magrez (30 juin), Scipion de Valory, 17 ans, partant pour Rouen le 28 juin, enfin Mathurin Métairie, 18 ans, retournant dans sa famille à Hennebont.

deux collégiens arrêtés en mai, quelques jours avant la fuite générale, dénoncés par une domestique ayant trouvé de la poudre chez eux, évènement cité par Rio⁵³.

Le dossier des bourses et les courriers entre le principal et le recteur de Rennes permettent également de s'amuser de quelques demandes de bourse pour le moins incongrues. Jean-Louis Géanno glisse-t-il les noms de cinq élèves par erreur ? En tout cas, la réponse du recteur de Rennes est toute en malice :

« Je dois vous faire observer, M. le Principal, que sur l'état dont je vous accuse réception, on crut apercevoir plusieurs élèves désignés Royalistes qui n'ont point servi dans l'armée Royale, notamment les jeunes Le Meuthier, Moreau, Clémenceau, Cudon, Le Bahoux⁵⁴. »

Et en partant des noms figurant sur le palmarès de 1814, nombre de ces lauréats n'apparaissent pas sur la liste incomplète des combattants de 1815...

Bien délicate et provisoire conclusion⁵⁵ sur un sujet qui se caractérise par le mutisme bien compréhensible de ces collégiens qui ne s'engagent pas dans les combats de la petite chouannerie. Rien de glorieux à se désolidariser de ses camarades de classe et à rejoindre sa famille dans la discrétion. Mais leur nombre s'élève largement au-delà de la vingtaine citée par Rio. Et permet de s'interroger sur leur devenir : vont-ils revenir au collège à la rentrée de septembre 1815 ?

La compagnie des collégiens révoltés : un ensemble à géométrie variable ?

Si le nombre des collégiens partis en chouannerie peut maintenant s'établir, et leur âge être mieux appréhendé, les demandes de bourses établies après 1816 apportent un élément singulier à la compréhension de ce groupe, de sa composition, de son fonctionnement. Ainsi une liste de dix-sept noms⁵⁶ est-elle la seule à mentionner l'appartenance des récipiendaires à une compagnie autre que celle des écoliers, et cela ouvre vraiment d'autres horizons de recherche : certains des collégiens les plus âgés, ou davantage motivés ou sollicités pour combattre ailleurs, ont-ils quitté le groupe des collégiens de Vannes pour s'engager dans d'autres unités ? Pierre-Marie Cozic, de Loyat : « [...] a en 1815 servi sous M. Le Mintier de Léhellec ». Patern Jégado, de Merlevenez : « [...] a servi en 1815 sous M. Monistrol ». Patern Allain, de Caudan : « [...] a servi sous MM Bellanger et Poujol ». François Samson, de Josselin : « [...] a servi sous M. Duplessis de L'Avrais ». Un autre, Jean-Louis Baudet, de Pluneret :

53. Rio, Alexis-François, *La petite chouannerie...*, op. cit., p 90. Ils ont passé trois mois en prison, de mai à juillet 1815.

54. Arch. dép. Morbihan, T 615, février 1817.

55. Comment interpréter, par exemple, le décès survenu le 8 avril 1815, au domicile de ses parents, à Vannes, rue Douves-du-Port, d'Auguste Marie Gourdin, 18 ans, étudiant natif d'Auray ? Maladie ? Violence ?

56. Arch. dép. Morbihan, E 23, ex T 805. Noter que ces dix-sept demandeurs avaient tous largement au-dessus de 20 ans en 1815, les deux plus âgés en ayant 26.

« [...] a servi div. De M Margadel, Bataillon Galles, Capitaine Guhur ». Au total, treize des dix-sept postulants à une bourse ou une part de bourse, alors collégiens à Vannes en 1815 et toujours collégiens d'ailleurs en 1817, lorsqu'ils sollicitent n'ont pas combattu dans la compagnie des écoliers mais dans d'autres unités de l'Armée royale. Un tel choix ne manque pas de surprendre, mais peut s'expliquer par la préférence alors donnée par ces jeunes gens à la dynamique de leur paroisse, à la logique de combattre avec leurs frères, leurs amis, leur famille, à la défense de leur village, aux sollicitations de leur curé, des autorités locales... Il est certain cependant qu'ils privent la compagnie du collège de leur présence et de leur maturité. *A contrario*, il est loisible de penser que des frères, des cousins se sont engagés dans cette compagnie sans pour autant avoir été ou être collégiens. Ainsi dans cette même liste de dix-sept est-il proposé aux bourses des jeunes sans lien direct avec le collège de 1815, mais bien présents par contre dans celui de 1817, ce qui contrevient aux conditions exigées pour devenir boursier royal : être collégien à Vannes au moment des Cent-Jours. Joachim Le Colloter, de Moréac : « [...] son frère servait dans la compagnie des Ecoliers en 1815 ». Même cas pour Mathurin Malherbe, de Guégon : « [...] son frère a servi sous M. Guillemot ». Curieux mélange qui atteste donc de l'existence d'une compagnie à géométrie variable beaucoup plus perméable et fluctuant qu'attendu : entrées et départs rythment la marche de ces jeunes dans le Morbihan en guerre, et compliquent donc la compréhension que l'on pourrait espérer avoir à la lecture d'archives claires et ordonnées. La réalité, les réalités, sont plus complexes et montrent la diversité des situations vécues par ces collégiens.

Conséquences

Élèves partis ou non, ces événements dramatiques des 24-25 mai conduisent aussitôt à des mesures de rétorsion à l'encontre du collège lui-même et de sa direction. L'établissement est immédiatement occupé par la troupe ; une partie des édifices en ruines ou mauvais état est détruite et les matériaux affectés à une meilleure fortification de la ville ; enfin 3 000 francs sont directement saisis dans la caisse du principal⁵⁷ par décision du préfet et versés dans la caisse municipale. Sans compter les brimades à l'encontre des familles vannetaises de collégiens disparus... ce qui peut expliquer que certains trimestres dus ne seront jamais payés. Mais ambiance délétère également entre la direction du collège et la mairie de Vannes, et conflits bien évidemment entre Géanno et des enseignants qui ne peuvent être payés, les caisses étant vides. Sans oublier les logeurs, qui depuis l'arrêté municipal de 1811⁵⁸ sont responsables des désordres éventuels, et notamment du défaut de

57. Somme qui ne sera rendue par la commune que le 12 mars 1819 selon Allanic, ce qui en dit long sur les relations entre le collège et la municipalité, même devenue royaliste !

58. Arch. dép. Morbihan, T 130, arrêté publié sous forme d'affiche le 23 février 1811, suite à la mort d'un collégien.

surveillance. Quant à la confiance que préfet, maire ou évêque, sans parler des familles de collégiens ignorantes du départ de leur enfant, peuvent désormais avoir en une direction dépassée par les événements, il est loisible de l'imaginer ! Il n'est pas certain que des familles, mêmes royalistes, approuvent le départ de leur enfant, surtout s'il est encore bien jeune.

Conséquences à plus long terme, mais pas vraiment lointaines... comment se passe la rentrée des classes en septembre-octobre 1815 ? Rio en parle de manière fort optimiste : « Quand les classes furent rouvertes à la fin de l'automne, il n'y eut guère que les morts qui manquèrent à l'appel ». Rio n'est pas fiable : en une année le collège a perdu pas moins d'une centaine d'élèves ! Il en accueille 246 en 1815-1816 contre 345 une année plus tôt. Et si les grandes classes de philosophie et rhétorique semblent peu touchées, avec 66 élèves contre 70 précédemment, les « petites classes » subissent une véritable hémorragie : 132 dans les trois premières classes en 1816, pour 225 en 1815 ! Les familles témoignent ainsi d'une véritable crise de confiance envers l'établissement.

Au-delà même de cette crise de recrutement dans les petites classes, il convient de comprendre ce qui se passe vraiment... dans les grandes, car là non plus la situation n'est pas brillante. L'ouverture du collège jésuite à Sainte-Anne-d'Auray en cette rentrée 1815, ouverture voulue par l'évêque de Vannes, M^{gr} de Beausset, déstabilise encore davantage le collège de Vannes. En effet, ce nouveau petit séminaire, devant remplacer à terme le collège de Vannes, trop janséniste, trop remuant en grande partie par la dispersion en ville des pensionnaires, leur trop grande indépendance, leurs libertés pouvant conduire à de l'indiscipline si ce n'est à goûter des plaisirs défendus, et à de la violence, bénéficie, lui, de plusieurs avantages vigoureusement dénoncés par Géanno et le futur recteur Le Priol. Il ne paie pas la rétribution universitaire due logiquement s'il se situait dans l'Université, ce qui représente une économie pour les parents ; il accueille à bras ouverts les collégiens de Vannes qui n'ont pas payé leurs trimestres en partant et ceux qui fuient les mathématiques (ou qui fuient le professeur, Blouet ?)⁵⁹, enfin il propose un internat dans les bâtiments alors vacants de la basilique, ce qui ne peut que rassurer des parents échaudés par l'aventure de la chouannerie. Au 24 décembre 1816, 61 élèves du collège de Sainte-Anne sur 191 viennent alors du collège de Vannes où ils ont débuté leur scolarité, ce qui permet de comprendre les relations tendues entre les deux établissements.

59. *Ibid.*, T 616, 18 novembre 1815, lettre de Géanno au recteur « Ils savaient ces Messieurs [les membres du bureau du collège] que l'École de Sainte-Anne est là ; qu'on n'y paye point de rétribution, qu'on y reçoit les mécontents sans exiger aucun certificat et de quelconque manière qu'ils se présentent que tous les jours il part des élèves dont on a voulu punir la négligence ou obligé d'étudier le grec, les mathématiques [...]. »

Conclusion

Avoir une vision d'ensemble du collège de Vannes en cette année 1815 est bien difficile. Si le collège devient célèbre plusieurs années après par les écrits de Brizeux et de Chateaubriand, s'il reçoit le titre de collège royal, et si certains collégiens sont honorés et décorés – Bainvel, Le Quellec et Rio sont décorés de la légion d'honneur en 1816 –, il n'en recueille aucun avantage bien au contraire : effectifs en baisse, caisse vidée, bâtiments dégradés, concurrence exacerbée, le bilan est bien négatif. L'ouverture du collège jésuite de Sainte-Anne-d'Auray représente alors un choc qui remet en cause le rayonnement du quatuor Géanno-Mahé-Le Gal-Le Priol. Mais Sainte-Anne-d'Auray ne devient pas le seul concurrent : l'ouverture des lycées de Pontivy, puis bientôt de Lorient, et de nombreux autres collèges en Morbihan entraîne également une remise en cause du collège royal de Vannes. Que serait-il devenu sans la personnalité exceptionnelle de Géanno ?

Sur le fond, c'est-à-dire sur les motivations profondes de cette fronde de futurs séminaristes, il faut noter qu'elle survient alors qu'aucun prêtre ne les y encourage, du moins ouvertement à notre connaissance, et que leur propre aumônier, l'abbé Mahé, n'est jamais cité par Rio ou Bainvel ! Conduite difficile à comprendre, même si l'on tient compte du rôle du séminariste et capitaine, Nicolas.

Au-delà de ce que devient le collège après cette réelle épopée, quelle était vraiment, pour les royalistes, la meilleure attitude à tenir en l'occurrence ? Les faits nous permettent de comparer deux réactions bien opposées. Lorsque la compagnie des écoliers revient à Vannes le 22 juillet 1815, elle est chaleureusement félicitée par les notables et les nouveaux chefs civils et militaires issus de l'insurrection, avec évidemment plus ou moins d'opportunisme et d'hypocrisie pour certains... Plus étonnant est ce qui se déroule à Pontivy le 10 août 1815 lors de la remise des prix aux élèves du collège royal (ex-lycée impérial)⁶⁰. Sont présents nombre de parents, le clergé de la ville, les autorités civiles, judiciaires, mais le plus curieux est à venir : sont venus massivement les officiers des états-majors de l'Armée royale entrée deux jours auparavant dans Pontivy. Le marquis de La Boessière, et les généraux Cadoudal et Guillemot sont bien évidemment présents et entendent (étonnés ?) les propos tenus par le proviseur, l'abbé de Grand-Moulin s'adressant aux élèves :

« [...] Au milieu des troubles, des agitations et des craintes inséparables des derniers évènements politiques, nous avons toujours entretenu parmi vous le feu sacré... malgré les sons perçants de la trompette guerrière, malgré le projet insensé de transformer des enfants en soldats et des Collèges en casernes, le culte des Muses n'a point été abandonné [...] »

60. *Ibid.*, T 127, opuscule imprimé, distribution des prix de 1815.

Incroyable éloge de la passivité adressé à des lycéens destinés à être officiers, et en plus devant un parterre de combattants victorieux qui ont parfaitement en tête le collège de Vannes et ses séminaristes révoltés... Lorsque les mots « devoir, honneur et discipline » sont si curieusement associés au « feu sacré », il serait vraiment passionnant de comprendre quel est alors, pour ces chefs royalistes, le « bon comportement » : la soumission des futurs militaires ou la révolte des futurs prêtres ?

Christian CHAUDRÉ
Agrégé d'histoire-géographie

RÉSUMÉ

Dans la nuit du 24 au 25 mai 1815, plus de 200 élèves du collège de Vannes rejoignent clandestinement les campagnes et la chouannerie renaissante qui s'oppose au retour de Napoléon I^{er}. Cet acte unique en France par son audace et son ampleur suscite ensuite l'admiration et les éloges de Brizeux ou de Chateaubriand, et quelques faveurs royales.

Au-delà des clichés, cette épopée étonnante montre les limites du contrôle du pouvoir impérial, même sur une ville fortement occupée par l'armée et censée être davantage acquise aux idées nouvelles que des campagnes restées blanches. Incapable de connaître, puis d'empêcher ce départ en nombre, le préfet Jullien punit collège et familles. Avec le retour de Louis XVIII, paradoxalement, le collège de Vannes est célébré et fêté, devient « royal », certains des élèves insurgés sont récompensés. Mais M^{gr} de Beausset, évêque de Vannes, profite des circonstances pour ouvrir un petit séminaire avec internat, à Sainte-Anne d'Auray, qu'il confie aux Jésuites, ce qui prive le collège de Vannes d'une grande partie de ses boursiers, et reprend en main le grand séminaire de Vannes de sa direction jugée trop janséniste. Victoire des collégiens, défaite du collège qui entre dans une longue période de déclin, curieuses réalités qui marquent tout le XIX^e siècle jusqu'au réveil républicain et la reconstruction du collège en 1881-1886.

Histoire de Vannes

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes

Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XV^e et XVI^e siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth.

Apports des découvertes archéologiques

Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVI^e au XVIII^e siècle

Erwann LE FRANC – Le XVII^e siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes

Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

Patrimoine de Vannes et de son pays

Catherine TOSKER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains

Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir

Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres

Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique

Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XV^e siècle

Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ

Catherine TOSKER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

L'enseignement en Bretagne

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge :

parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*

Marjolaine LÉMELLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e-début XVI^e siècle).

État de la recherche et nouvelles perspectives

Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)

Andréi JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernével, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime

Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1850 à 1886

Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc

Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance

Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui

Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Vannes

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2025)

Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019

Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne



S.H.A.B

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE
